

**Procès-verbal de la
150^e Assemblée générale ordinaire
tenue le lundi 23 mars 2015 au
Bâtiment des forces motrices**



150^e Assemblée générale ordinaire

Pierre Poncet, président de la CCIG, souhaite la bienvenue aux participants et salue tout particulièrement M. le conseiller fédéral Schneider-Ammann, M. le président du Conseil d'Etat, M. le président du Grand Conseil, MM. les conseillers d'Etat, Mmes et MM. les députés genevois aux Chambres fédérales, Mmes et MM. les députés au Grand Conseil, Mmes et MM. les maires, conseillers administratifs et adjoints des communes genevoises ainsi que les représentants des autorités municipales, Mmes et MM. les représentants des corps diplomatiques et consulaires à Genève. Il souhaite également la bienvenue aux représentants des administrations fédérales, cantonales et communales, aux représentants d'économiesuisse et des grands organismes économiques de notre pays, aux représentants des associations et organismes professionnels, économiques et touristiques de notre canton, des Chambres de commerce suisses, binationales et étrangères et des partis politiques.

Allocution de Pierre Poncet, président de la CCIG

(Seule la version orale fait foi.)

Il y a 150 ans, les luttes entre groupes politiques rivaux atteignaient un paroxysme tel que la Confédération envoyait des troupes rétablir le calme à Genève. Aujourd'hui, Berne nous envoie l'un des premiers citoyens du pays : c'est le signe que, à défaut d'être sages, les Genevois ont appris à régler leurs différends autrement qu'en bataille rangée. Je tiens à vous remercier, Monsieur le conseiller fédéral, de montrer, par votre présence, que vous vous souciez des préoccupations des gens du bout du lac.

Lors de la création de notre institution, Ernest Pictet, il s'en souvient certainement, a énoncé trois missions pour cette association. Tout d'abord, la Chambre de commerce devait « éclairer les gouvernements cantonal et fédéral de ses renseignements ». Les Genevois, dans leur générosité, sont toujours fort prompts à faire profiter le reste de la Suisse de leurs conseils. Cette mission est donc fidèlement remplie.

Ensuite, la Chambre devait « leur adresser des demandes et des suggestions ». Là aussi, nous sommes assidus. J'ose affirmer que la Chambre a démontré sa capacité à être une force de proposition.

Enfin, notre institution avait pour tâche – je cite – de « propager nos principes de liberté commerciale dans le reste de la Suisse ». Le principe de liberté de commerce est, désormais, bien établi. Sa pratique est une autre histoire.

La Chambre a toujours été opposée aux tarifs douaniers et a soutenu les référendums de 1891 et 1902. Mais la majorité du peuple et des cantons, craignant l'afflux de marchandises étrangères à bas prix, avait néanmoins accepté ces tarifs, estimant qu'il convenait de protéger la production suisse.

C'est un raisonnement voisin qui a conduit à l'acceptation, l'an dernier, du frein à l'immigration. Pour un canton qui abrite 60 000 emplois de plus que de résidents actifs, la mise en œuvre de cette initiative nous préoccupe tout particulièrement. Dans notre réponse à la consultation fédérale, nous tâchons, conjointement avec les autres associations économiques, d'apporter des suggestions constructives. Pour nombre d'entreprises genevoises, toute restriction supplémentaire apportée à leur capacité

d'embaucher de la main d'œuvre étrangère constituera un puissant obstacle à leur pérennité.

L'une des entraves les plus efficaces au développement économique est, bien sûr, la fiscalité. En décembre 1922, la Chambre avait fait campagne contre l'initiative fédérale proposant un prélèvement exceptionnel sur la fortune. En 2014, avec le même succès, nous avons fait campagne contre les initiatives – cantonale et fédérale – qui voulaient supprimer le système d'imposition d'après la dépense, dit « forfaits fiscaux ».

Comme il est certains sujets dont on ne se lasse pas, le 14 juin prochain, nous voterons sur l'initiative baptisée « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS ». « Plusieurs millions » sont, en fait, deux millions. Cette proposition s'attaque au cœur même du tissu économique suisse : les PME. En effet, une large part des entreprises familiales envisage de transmettre l'entreprise au sein de la famille. Or, la charge fiscale deviendrait insupportable pour les héritiers avec, pour conséquence, une fermeture définitive de l'entreprise et des pertes d'emplois. Une fois de plus, la CCI monte au créneau contre pareille ineptie.

Le gros morceau reste, bien sûr, la réforme de la fiscalité des entreprises. Son objectif : supprimer les « statuts fiscaux » pour répondre aux attentes internationales. Pour la CCI, il y a deux enjeux majeurs. Tout d'abord, le nouveau taux d'imposition, unique, doit être suffisamment bas pour que les entreprises à statut ne déguerpissent pas. Rappelons que celles-ci génèrent directement plus de 20 000 emplois et 50 000 si l'on compte les emplois indirects. Le maintien de ces emplois sur notre territoire est un enjeu crucial.

Le canton enregistrera néanmoins un manque à gagner. Comment celui-ci sera-t-il compensé ? C'est le second enjeu.

Pour corser l'affaire, le projet mis en consultation évoque l'introduction d'un impôt sur les gains en capital. Celui-ci s'ajouterait à l'imposition sur la fortune, dont on se souviendra au passage que la Suisse est l'un des derniers pays occidentaux à la pratiquer encore. Clairement, un tel impôt porterait un coup dur à notre économie.

Il faut bien être conscient du fait que notre attractivité s'émousse, lentement mais sûrement. Le franc fort et le coût de l'immobilier dans l'arc lémanique sont autant de facteurs qui alourdissent les charges opérationnelles des entreprises. A cela s'ajoute l'incertitude générée par ces votations fiscales qui s'enchainent dans une farandole diabolique.

Et pendant ce temps, les places étrangères, asiatiques notamment, démarchent nos entreprises, leur faisant miroiter des conditions cadre plus favorables.

Nous avons la chance, Mesdames et Messieurs, de vivre dans un pays prospère. Mais rien n'est jamais acquis pour l'éternité. Chaque coup porté aux conditions cadre crée une brèche. Quand la digue aura cédé aux flots de la concurrence internationale, il sera trop tard.

Depuis 150 ans, notre Chambre de commerce, VOTRE Chambre, Mesdames et Messieurs, œuvre inlassablement pour que votre voix, celle des entreprises, puisse être entendue par nos concitoyens et nos dirigeants. Ce soir nous leur disons : il y a urgence

à agir. Agir pour le maintien des emplois. Agir pour une économie forte. Agir pour une prospérité durable.

1) Ouverture de l'Assemblée par le président de la Chambre

Présidence : Pierre Poncet, président de la CCIG

Le président déclare ouverte la 150^e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et constate qu'elle a été régulièrement convoquée dans le délai légalement imparti. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 avril 2014

Le procès-verbal du 3 avril 2014 a été, comme annoncé, mis à la disposition des membres sur le site internet de la CCIG. Personne n'en demandant la lecture, il est approuvé sans modification.

3) Rapport d'activité du directeur

P. Poncet donne la parole à Jacques Jeannerat, directeur de la Chambre, pour son rapport d'activité :

La liberté d'entreprendre est en danger. Le vote du 9 février 2014 sur l'initiative contre l'immigration de masse en est la démonstration Mesdames et Messieurs.

Certains, sous des prétextes politiques qui ne sont pas en phase avec les besoins de l'économie, lancent des initiatives sans en mesurer les conséquences, ce qui affecte directement les entreprises.

Comme l'a rappelé tout à l'heure notre président Pierre Poncet, Genève est une ville-centre qui crée davantage d'emplois qu'elle ne peut accueillir de résidents. Le recours à de la main d'œuvre étrangère n'est pas, contrairement à ce que veulent faire croire quelques politiciens adeptes de la provocation, du dumping salarial patenté, mais bien une nécessité qui naît de multiples causes :

- *Emplois jugés trop pénibles par les jeunes (restauration, construction) ou pas suffisamment rémunérés*
- *Absence de certaines formations en Suisse (p. ex. dans la haute technologie) mais qui existent à l'étranger*
- *Hautes écoles qui ne forment pas suffisamment de cadres supérieurs pour les sociétés actives dans la construction (les étudiants qui en sortent vont préférer les bureaux d'architectes ou d'ingénieurs)*
- *Manque de reconnaissance sociale de certains secteurs comparés à d'autres mieux valorisés déjà au niveau de l'école.*
- *Profil multiculturel nécessaire dans certains types d'entreprises.*

Ce n'est pas l'encouragement au travail des femmes ou l'emploi de personnes âgées qui va régler ces problèmes et répondre aux besoins des entreprises.

Comme l'a souligné le président du Conseil d'Etat, François Longchamp, au lendemain de la votation, les besoins en contingents de Genève resteront très importants. Si les contingents sont calculés au prorata de la population active, Genève se retrouvera dans une situation intenable.

Le projet de mise en œuvre de cette initiative, tel qu'il nous a été soumis pour consultation, recèle de nombreux écueils. En l'état, nous voyons un réel danger qu'il ne favorise, par exemple, le recours aux prestataires étrangers, ce qui irait à fins exactement contraire à ce que recherche l'initiative. Dans ces conditions, Monsieur le Conseiller fédéral, notre canton et notre région ne pourront pas continuer à enrichir la Suisse.

La fiscalité est une des conditions cadre à laquelle la Chambre a, dès sa création en 1865, porté une attention soutenue. Nous avons travaillé et nous allons encore travailler sur la 3e étape de la réforme de l'imposition des entreprises, mise en consultation l'année dernière et à laquelle nous avons répondu.

Depuis 2007, l'OCDE et l'UE font pression sur la Suisse pour que nous abrogions les régimes fiscaux spéciaux octroyés à certaines entreprises à l'activité internationale. Autrement dit, on nous demande un taux fiscal identique pour ces entreprises et pour les entreprises suisses.

Pourquoi est-il important que les pratiques fiscales suisses soient admises au niveau international ? Parce que la Suisse gagne 1 franc sur 2 à l'étranger et parce que l'installation et la présence de multinationales sont source de richesse pour la Suisse en général et Genève en particulier.

Les multinationales concernées par l'abolition des statuts représentent 20 000 emplois directs à Genève. Chaque emploi dans une multinationale se répercute avec un facteur 1,6 dans le reste de l'économie locale ; ce qui donne donc plus 30 000 emplois indirects et induits (services aux entreprises, fournisseurs, etc.).

Pour Genève, seule la voie d'une baisse généralisée du taux d'imposition ordinaire permettra de réussir la réforme qui consiste à augmenter, modérément, le taux d'imposition des multinationales, au bénéfice d'un statut fiscal, pour les inciter à rester à Genève et maintenir, de ce fait, l'emploi local.

Nous soutenons, depuis le début, un taux d'imposition des bénéficiaires de 13% proposé par le Conseil d'Etat. Ce taux constitue un allègement considérable des charges pour les sociétés ordinaires. Mais qui dit allègement de charges dit aussi manque à gagner pour le canton. Il est clair que le coût de la réforme ne doit pas être reporté sur les personnes physiques. Je crains, Monsieur le conseiller fédéral, que la Confédération ne doive, dès lors, compenser cette perte, au minimum à hauteur de 50%.

En 2014, dans le domaine de l'énergie, la CCI a multiplié les occasions de relayer les préoccupations des entreprises. Dans chacune de nos prises de position, nous avons rappelé que la rénovation de la politique énergétique devait tenir compte des réalités économiques. Personne ne remet en cause le principe du soutien aux énergies renouvelables, mais une nouvelle stratégie énergétique ne peut pas se faire contre les entreprises : elle doit se faire avec elles.

En matière de mobilité, la Direction de la Chambre a pris acte du résultat de la votation sur la Traversée de la rade. Cette votation a définitivement tourné la page de la moyenne traversée. La Chambre s'est alors associée au PDC et au PLR pour lancer l'initiative pour la grande Traversée du Lac, initiative qui a abouti haut la main. Nous nous en réjouissons. Toutefois, la priorité absolue reste l'augmentation de la capacité de l'autoroute entre Nyon et la Douane de Bardonnex. L'Office fédéral des routes a inscrit ce tronçon sur la liste des goulets d'étranglement à éliminer. Nous comptons sur vous, Monsieur le conseiller fédéral, pour faire en sorte que le projet genevois soit mis en priorité par la Confédération.

Les activités de la Chambre s'inscrivent également dans ce qui fait la force de l'Esprit de Genève, à savoir la capacité à permettre la résolution de litiges, qu'ils soient politiques ou commerciaux. L'année dernière a été marquée par un nombre record de nouvelles affaires d'arbitrages internationaux initiées à la Chambre. Ce dossier a été pendant 8 ans géré avec succès par Eric Biesel, membre de la Direction. Il va nous quitter à la fin du mois prochain. Je tiens à le remercier ce soir pour son engagement.

Lorsqu'on fête 150 ans d'existence, c'est l'occasion de regarder dans le rétroviseur et de mesurer le chemin parcouru. Il est toujours bon de se rappeler d'où l'on vient et de mettre les choses en perspectives. Mais la Chambre de commerce, Mesdames et Messieurs, est d'abord là pour servir ses membres. Dans notre monde en constante évolution, nous ne pouvons faire cela qu'en regardant devant nous et en nous interrogeant constamment sur la meilleure manière de répondre à vos besoins. L'une des réponses que nous apportons est au travers d'un nouveau site web, que vous avez pu découvrir aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un simple lifting esthétique. Ce site va vous offrir de nouvelles prestations... mais je n'en dirai pas plus ce soir. Je vous les laisserai découvrir au fil des prochaines semaines !

P. Poncet remercie le directeur pour son rapport et propose de discuter de ce rapport à l'issue de la présentation des comptes de l'exercice 2014.

4) Comptes de l'exercice 2014, rapport du trésorier, approbation des comptes 2014 et du budget 2015

Le président invite le trésorier, Marc Van Hove, à lire son rapport pour les comptes de l'exercice 2014 et la proposition de budget 2015.

Rapport du trésorier

Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

En ma qualité de trésorier de la Chambre de Commerce, d'industrie et des services de Genève, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Les tableaux et chiffres détaillés pour les comptes de résultats et bilan sont disponibles sur le site internet de la Chambre depuis le 10 mars dernier. Je me limiterai donc ici à en souligner les éléments et agrégats principaux.

Le compte d'exploitation fait état de recettes d'un total de 5'090'710,54 francs en progression de 4 % par rapport à l'exercice précédent.

52% des recettes sont constituées des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et autres légalisations.

Les cotisations représentent 21% des recettes, en hausse grâce à l'excellent travail de la cellule dédiée au recrutement de nouveaux membres, le sponsoring et recettes publicitaires sont en hausse de 19% pour se fixer à 662'132 francs tandis que les frais perçus pour l'arbitrage s'élèvent 391'408 francs en hausse de 17,7% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se montent à 5'077'734,31 francs. Le poste le plus important est constitué des frais de personnel représentant 66% des charges, suivi des frais liés aux manifestations : Assemblée générale, Événement économique et tous les séminaires et conférences organisées par la Chambre chaque année et des dépenses pour les actions 'conditions cadres' et soutien à l'économie ici pour un montant de 166'172,60 francs.

Les amortissements pour l'année s'élèvent à 139'596,60 francs, principalement des amortissements sur l'immeuble récemment rénové.

Le résultat d'exploitation est positif et s'établit à 12'976,23 francs. Il convient ici de rajouter un résultat sur titres et placements de 340'130,65 francs dont 259'739 francs sont des gains constatés mais non réalisés. Il faut souligner le caractère aléatoire de ces produits malgré une gestion réfléchie et précautionneuse. Les marchés financiers étant ce qu'ils sont et resteront.

Le résultat de l'exercice s'établit ainsi à 353'106,88 francs que votre Conseil vous propose de reporter en augmentation des fonds propres.

Le total de bilan au 31 décembre 2014 s'élève à 8'521'032,54 francs.

Les fonds propres après report du résultat de l'exercice se montent à 5'692'101,33 francs.

A noter que l'actif immobilisé ascende à 2'765'608,90 francs, essentiellement constitué de notre immeuble. Actif en face duquel nous mettons une dette hypothécaire de 1'200'000 francs.

P. Poncet remercie le trésorier de son excellent travail et de son dévouement au service de la Chambre.

Il n'est pas procédé à la lecture du rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, puisque les participants ont eu l'occasion de le lire sur le site internet de la Chambre, comme annoncé dans la convocation.

Aucune question n'étant posée aux réviseurs, P. Poncet ouvre la discussion sur le rapport d'activité du directeur, les comptes 2014 et le budget 2015.

Aucun commentaire n'étant fait, le président passe au vote et propose, pour gagner du temps, de voter sur les trois objets en une fois. L'Assemblée approuve ces objets à l'unanimité, avec une abstention.

5) Décharge au Conseil

Personne ne demandant la parole à ce sujet, P. Poncet passe au vote de décharge du Conseil, en rappelant aux membres du Conseil qu'ils sont tenus de s'abstenir de voter. A l'unanimité moins une abstention, l'Assemblée donne décharge au Conseil pour l'exercice 2014.

Au nom de ses collègues du Conseil, le président remercie de leur confiance les membres présents. Il en profite également pour remercier la Direction et les collaborateurs de la Chambre pour l'engagement dont ils font preuve tout au long de l'année en traitant avec diligence, efficacité et esprit d'entreprise les nombreuses activités de la Chambre.

6) Désignation du contrôleur aux comptes

P. Poncet informe l'Assemblée que la **Société fiduciaire d'expertise et de révision SA** a assumé le mandat de contrôleur aux comptes de la CCIG pour la troisième année consécutive à son entière satisfaction. Elle a su maintenir les très bonnes relations qu'elle avait établies avec le Conseil et les collaborateurs de la Chambre. Par conséquent, il propose au nom du Conseil de renouveler son mandat pour une année.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le renouvellement du mandat pour un an. Le président remercie la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA de son excellent travail et se réjouit de collaborer à nouveau avec elle.

7) Elections au Conseil

Selon l'article 15 des Statuts de la CCIG, les membres du Conseil sont élus pour deux ans, rééligibles immédiatement, la durée cumulée de leurs mandats ne pouvant excéder douze ans.

Le président retrace brièvement le parcours des membres qui quittent le Conseil : MM. Guy Vibourel et José Silva. Il les remercie, au nom du Conseil, du Bureau et des collaborateurs de la Chambre, pour le temps qu'ils ont consacré à la CCIG ainsi que pour leur contribution, les idées et l'expérience qu'ils ont mises au profit de ses activités.

P. Poncet passe aux élections. Sont **rééligibles** cette année et ont accepté de se représenter :

- Mmes Laurence de la Serna et Antonietta Frangi ; ainsi que :

- MM. Claude Bagnoud, Christian Berlovan, Jean-Luc Dumont, Olivier Dunant, Stéphane Fallot, Marc Favre, Robert Fehlmann, Denis Harran, François-Paul Journe, Gilles Rufenacht, Patrick Schriber, Nicolas Tamari et, Pierre Poncet.

Le président propose d'approuver par un seul vote le renouvellement pour deux ans des mandats arrivant à échéance. L'Assemblée accepte ce renouvellement à l'unanimité.

P. Poncet présente ensuite les **nouveaux membres** candidats à l'élection :

- Mme Marie-Claire Messerli, présidente de Messerli Nettoyages SA, en tant que représentante du secteur des services aux entreprises ;
- M. Philippe Echenard, directeur général de Migros Genève, en tant que représentant du secteur de la grande distribution ;
- M. Gilbert Henchoz, administrateur associé de l'entreprise Gilbert Henchoz SA, en tant que représentant du secteur des PME et des métiers liés à l'immobilier et à la construction ;
- M. Alain Rigazzi, directeur général de l'Hôtel Warwick de Genève, en tant que représentant du secteur de l'hôtellerie ;
- M. René Staehli, sous-directeur chez Rolex SA et responsable du département exportation, en tant que représentant du secteur de l'horlogerie.

P. Poncet propose, au nom du Conseil, d'élire ces cinq nouveaux membres par un seul vote. L'Assemblée approuve cette élection à l'unanimité.

8) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'étant émise, le président déclare close la partie statutaire de cette 150^e Assemblée générale et donne la parole à M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat.

Message du gouvernement genevois par M. le président du Conseil d'Etat François Longchamp

(Seule la version orale fait foi.)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et municipales,

Monsieur le Président de la CCI,

Monsieur le Directeur général,

Lors de l'assemblée constitutive de la Chambre de commerce en 1865, son fondateur Ernest Pictet fixait un devoir : celui, disait-il, « d'éclairer le gouvernement cantonal et fédéral de ses renseignements et de leur adresser des demandes et suggestions ».

Votre 150^e anniversaire nous offre ce soir l'occasion d'un regard dans le rétroviseur. Et là, surprise: il apparaît que le passé et l'avenir ne se succèdent pas, mais parfois se

superposent et s'entremêlent. Les débats d'hier sont ceux de demain – et réciproquement.

Aujourd'hui, la place financière est concernée au premier chef par l'échange automatique d'informations exigée par nos partenaires internationaux, au nom de la lutte contre la fraude fiscale.

En 1933 déjà, le directeur de la Chambre de commerce affirmait que « le département genevois des finances devait encourager ses fonctionnaires à rechercher les contribuables qui se cachent, car ce qui nous intéresse, c'est l'équilibre du budget. »

Cinquante ans plus tard, en 1988, la Chambre s'inquiétait d'un autre phénomène: le franc fort. Elle rappelait aux autorités d'alors que « l'industrie suisse conserve des atouts : le respect des délais de livraison, la qualité des produits et la stabilité des prix même si ceux sont élevés à cause du franc fort ».

On le voit par ces exemples : l'économie n'est jamais monolithique. C'est un corps vivant, agité de cycles naturels, passant de l'hiver à l'été et de la pluie au soleil. Les constats, toujours, demeurent, même si les paramètres changent.

Pour fonctionner au mieux, l'économie privée attend deux choses simples de l'Etat : une stabilité institutionnelle et juridique et une administration qui fonctionne.

Longtemps, la Suisse a été stable et prévisible. C'est peut-être pour cela qu'après avoir terminé sa carrière de mannequin, Faye Dunaway a eu jour ces propos : « lorsque j'avais vingt ans, disait-elle, j'étais comme la Suisse : belle, mais ennuyeuse ».

Sur le plan institutionnel, la Suisse fut longtemps belle, mais ennuyeuse. Une mécanique parfaite, mais jamais de surprises. Ces temps ont changé.

Autrefois terre du consensus et du compromis, la Suisse est devenue une étrange bête institutionnelle où siègent au sein même des divers gouvernements des forces qui peuvent s'opposer systématiquement à son action.

Autrefois très prévisible en matière de droits populaires, notre pays donne aujourd'hui le sentiment de jouer souvent son avenir à la roulette russe. En moins d'un an, les citoyens se seront ainsi prononcés sur la suppression des forfaits fiscaux, sur l'initiative Ecopop qui stoppait toute croissance dans notre pays, sur la suppression de la TVA et son remplacement par l'essence à 5.- et bientôt sur un impôt sur les successions applicable rétroactivement à des héritages déjà liquidés.

Mais la roulette russe est un jeu dangereux, car parfois la balle part. Le 9 février 2014, la Suisse, divisée comme jamais entre ses villes et ses campagnes, entre les cantons riches et ceux qui le sont moins et entre ses trois régions linguistiques, a adopté une initiative qui veut, dans les trois ans, tout à la fois instaurer des contingents et maintenir les accords bilatéraux qui prônent l'inverse.

Mesdames et Messieurs,

Cette instabilité n'est pas bonne pour notre pays, car les enjeux qui se posent à son économie sont importants. Dans les trois ans qui viennent, la fiscalité de nos entreprises

devra être conforme aux standards mondiaux, faute de quoi nous ne pourrons plus exporter. Pour notre canton, c'est la mère de toutes les batailles. Un taux unique et équitable pour toutes les entreprises, fixé à 13%, est le seul moyen de garantir une prospérité durable à Genève. C'est aussi, face au franc fort, la seule solution praticable pour donner un peu d'air à certains secteurs particulièrement touchés. C'est pour cela que notre gouvernement entend accélérer le calendrier.

Dès que le Parlement fédéral se sera prononcé, le Conseil d'Etat déposera les projets de loi idoines. Sur le plan cantonal, nous devons travailler ensemble, avec les milieux économiques et tous les partenaires sociaux, pour proposer au Grand Conseil et à la population genevoise une solution équitable, avec de justes contreparties en matière de financement de la petite enfance, afin de réunir une majorité.

L'accès à la main-d'œuvre est l'autre grand souci qui nous occupe. La population genevoise a massivement soutenu le principe de la libre circulation, confirmant ainsi la position unanime de son gouvernement. La Suisse en a décidé autrement. Le Conseil fédéral nous associe de près aux recherches de solution et nous vous sommes gré, Monsieur le Conseiller fédéral, de nous recevoir chaque mois à Berne pour faire un point de situation. Nous savons que votre Conseil veut éviter la bureaucratie invraisemblable qu'exige l'initiative. Nous savons aussi que notre population attend des mesures plus incisives pour assurer à tous nos citoyens qui veulent et peuvent travailler la possibilité de le faire. Cela suppose de raffermir le partenariat social et de rendre les mécanismes de lutte contre le dumping salarial plus volontaristes. Cela suppose aussi un effort maximal des entreprises pour privilégier la main d'œuvre locale lorsque cela est possible, et éviter les préjugés à l'endroit des demandeurs d'emploi plus âgés.

C'est à ce prix que nous pourrons, ensemble, renverser la tendance car le moment viendra où la Suisse devra revoter pour dire clairement si elle préfère des contingents ou la libre circulation. « On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment », affirmait le cardinal de Retz. « On ne sortira donc de l'ambigüité actuelle qu'avec, à terme, une nouvelle consultation du peuple, en lui posant clairement la question, mais en ayant aussi apporté une meilleure réponse à nos concitoyens inquiets.

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs,

La Suisse a besoin de l'équilibre qui permet à notre économie de se développer, à notre population d'avoir un emploi, et à notre pays d'être prospère. Je forme ici le vœu que la Chambre de commerce continue à y contribuer.

Je vous remercie.

P. Poncet remercie M. Longchamp de son intervention et invite M. le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), à prendre la parole.

Allocution de M. le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)

(Seule la version orale fait foi.)

« CCIIG : 150 ans d'histoire pour façonner le monde de demain »

*Monsieur le président du Conseil d'Etat,
Monsieur le président du Grand Conseil,
Messieurs les conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les députés aux Chambres fédérales et au Grand Conseil,
Monsieur le Président de la CCIIG,
Chers membres,
Chers invités,
Chers entrepreneurs,
Mesdames et Messieurs.*

En feuilletant la documentation qui m'a été remise pour la préparation de ce discours, une phrase de votre premier rapport d'activité de 1865 m'a sauté aux yeux :

Je cite :

« En terminant ce court exposé de l'état de notre commerce, la Chambre de commerce saisit cette occasion de remercier le Conseil de la Confédération. En particulier la conclusion de traités de commerce avec la plupart des Etats limitrophes ne saurait être, en somme, qu'avantageuse à l'intérêt général. »

Fin de citation.

C'est intéressant. Il y a 150 ans – tout comme aujourd'hui –, ce que les entrepreneurs saluent, c'est le libre accès aux marchés. Et aujourd'hui, tout comme il y a 150 ans, le libre accès aux marchés est une des clés de voûte de la politique commerciale extérieure de la Suisse.

Votre rapporteur ajoutait par ailleurs – et je le résume : « Ce système de traité n'est cependant bon qu'à une condition : il ne doit être qu'un système de transition vers le « libre échange ».

Aujourd'hui, nous avons – quasiment – ce libre-échange avec nos voisins. Les entrepreneurs genevois voyaient loin ! Dans le temps et dans l'espace !

La lecture de ces extraits est aussi une leçon d'humilité : ce que nous appelons la globalisation ne date pas d'hier. Grâce à l'engagement d'innombrables Chambres du commerce, en Suisse et dans le monde, cette globalisation était déjà réalité à la fin du XIX^e siècle.

Seulement voilà :

*deux guerres mondiales,
deux catastrophes totalitaires,
une guerre froide
et trois refondations de l'ordre international
ont bouleversé le monde depuis 1914.*

Le rêve de marchés libres et globaux a connu de sérieux coups de freins. C'est seulement depuis 1991 que le monde semble à nouveau prêt à jouer la carte d'une économie mondiale intégrée.

Certes, le chemin reste cahoteux. Les disputes et controverses restent vives. Je pense notamment à l'OMC.

Mais au cours de sa longue histoire, votre Chambre a su naviguer sur ces eaux tumultueuses en participant aux débats publics et en contribuant aux prises de décisions. Vous avez ainsi permis à l'économie de votre canton de s'adapter, de se développer. Il est ainsi devenu l'un des moteurs de ce formidable axe de prospérité et de croissance qu'est devenu l'arc lémanique dont Genève est un des pôles. C'est une réalité incontournable, désormais largement reconnue en Suisse alémanique.

Je pense que les membres fondateurs de votre Chambre seraient fiers de la Genève d'aujourd'hui. Ils auraient en tous les cas toutes les raisons de l'être. Du fond du cœur, je vous dis bravo. Toutes mes félicitations.

Mesdames et Messieurs,

Parmi les dates dont votre Chambre est particulièrement fière, permettez-moi d'en citer trois prises – presque – au hasard :

- la création du port-franc en 1887 ;*
- l'élaboration de la loi cantonale sur les allocations familiales en 1943 ;*
- le lancement du CEVA en 2011.*

Cela donne un petit aperçu de l'ampleur et de la diversité des activités d'une Chambre de commerce engagée et entreprenante. Pour vous, la gestion du changement est une réalité vécue, pas de la théorie.

Vous constituez le lien indispensable entre la politique, l'économie et la société. Sans votre engagement, un ministre de l'économie ne pourrait pas exister. Surtout pas un ministre de l'économie libéral comme moi ! Vous remplacez grâce à votre engagement – intéressé certes, mais aussi civique – des armées de fonctionnaires.

Ceux qui disent que dans notre économie globalisée, les Chambres de commerce sont dépassées ont tout simplement tort.

Tout d'abord parce l'économie n'est pas le fait des seules multinationales. Loin de là. En Suisse, vous le savez-, 99% des entreprises sont des PME. Elles fournissent 2/3 des emplois. C'est elles qui sont la réalité économique du pays. Et les Chambres de commerce sont leurs meilleurs relais.

Ensuite, parce que les Chambres de commerce contribuent à ce que les problèmes soient réglés à leur juste niveau. Pour elles, la subsidiarité qui régit notre système fédéral n'est pas un vain mot. Leurs interlocuteurs sont en premier lieu leurs cantons.

Enfin, vous veillez à ce que le débat public soit alimenté avec des idées favorisant la libre entreprise et l'esprit d'initiative.

Oui, je vous le concède : la Berne fédérale est de plus en plus souvent aux commandes. Mais nous avons ainsi unifié notre espace économique interne et résolu des problèmes dépassant les cantons, ce qui permet à vos entreprises d'embrasser de nouveaux marchés.

Mais que la solution soit cantonale, fédérale ou internationale, les Chambres de commerce sont aux avant-postes, elles sont la principale interface entre l'économie et la politique.

Grâce à leur réseau très dense, elles sentent toutes les frémissements de la vie économique, peuvent les analyser et faire des propositions nécessaires en connaissance de cause.

Mesdames et Messieurs, je ne vous apprends rien : aujourd'hui, un de nos principaux problèmes au niveau national, c'est évidemment le franc fort. Concurrence salariale, tourisme d'achat, pression sur les exportations ne sont pas que des slogans pour les Genevois. Ils font partie de leur quotidien.

Inutile de refaire le débat sur l'opportunité de la décision de la BNS. Ce qu'il s'agit de faire, c'est d'affronter cette réalité.

Historiquement, la force du franc a toujours été un défi pour la Suisse. Mais elle nous a aussi toujours contraints d'être meilleurs que nos concurrents.

De plus, même sans taux plancher, la BNS fait tout pour réduire l'attractivité du franc pour les spéculateurs : notamment avec des taux d'intérêts négatifs. Or, avec cette politique, l'argent qui dort perd de sa valeur. Il est donc temps d'investir et d'améliorer notre capacité concurrentielle.

La place industrielle et de recherche suisse offre toujours les meilleures opportunités. Grâce à notre système de formation dual – avec d'un côté les Universités et de l'autre la filière professionnelle avec formation en entreprise –, vous disposez des meilleurs collaborateurs et de la meilleure recherche.

Grâce à notre marché du travail libéral, notre économie reste flexible et agile.

Grâce à notre partenariat social, les problèmes peuvent être réglés dans la concordance et personne ne reste sur le bord du chemin.

C'est la recette du succès suisse et je suis absolument convaincu que cela reste une recette d'avenir.

Mesdames et Messieurs,

Le franc fort n'est évidemment pas le seul problème : nous devons aussi régler le problème de la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse et ses conséquences sur la main-d'œuvre.

Mais permettez-moi plutôt de continuer sur le thème de l'avenir. Récemment, mon département a tenu son colloque annuel. Nous avons invité les leaders de cinq start-up suisses. Chacun a eu droit à un « pitch » de quelques minutes.

En les regardant évoluer sur scène – confiants, brillants –, je n’ai pas pu m’empêcher de penser combien nos jeunes ont changé. Lorsque j’étudiais, ceux qui ne voulaient pas faire la révolution et changer le monde rêvaient d’une carrière bien balisée au sein d’une grande entreprise. L’entrepreneuriat n’était pas enseigné dans nos écoles et nos universités.

Les cinq jeunes gens qui sont venus présenter leur start-up devant mes collaborateurs rêvent de tous faire une révolution, de changer le monde. Mais comme entrepreneurs. Ils nous ont notamment présenté :

- *une application qui permet de faire des photos en trois dimensions à l’aide d’un simple smartphone ;*
- *un robot autonome, alimenté par batteries solaires, capable de faire la différence entre betteraves et mauvaises herbes et de débarrasser un champ entier de ces dernières ;*
- *et un appareil d’analyse médicale basé sur la nanotechnologie qui permet de détecter en quelques minutes des allergies possibles chez un patient.*

Je peux vous l’assurer : ils n’ont pas manqué leur effet, tant sur mes collaborateurs que sur moi-même. Après cette petite demi-heure, nous savions à nouveau tous pourquoi nous nous battons dans mon département ! Pour que ces jeunes gens puissent réaliser leurs idées.

Mesdames et Messieurs, la Suisse est riche en talents. Il faut les cultiver. Ceci est d’autant plus important que la nouvelle révolution industrielle qui s’annonce va nous lancer un formidable défi.

Je parle de la transformation digitale qui est appelée à tout bouleverser :

- *les produits que nous utilisons ;*
- *l’économie qui les fabrique ;*
- *les sociétés dans lesquelles elles se développent ;*
- *et – peut-être – jusqu’à la façon de concevoir et de faire la politique.*

Dans un récent article sur les leaders de la Silicon Valley intitulé de façon un peu provocatrice « Die Weltregierung » – « Le gouvernement mondial », le magazine « Der Spiegel » a écrit : « Ce qui est en marche, c’est une transformation sociale à laquelle personne ne pourra en fin de compte se soustraire. C’est un bouleversement comparable avec l’industrialisation au XIX^e siècle – seulement tout va aller beaucoup plus vite. »

Mesdames et Messieurs, dramatiser – vous le savez – n’est pas dans mon tempérament. Mais je souhaite faire réfléchir. Réfléchir à ce que l’avenir nous apporte. Nous devons chercher à comprendre ce que les changements qui se dessinent signifient pour notre économie, notre marché de l’emploi, notre recherche, notre formation.

Une de mes préoccupations majeures en tant que Conseiller fédéral, c’est que chacun ait un travail conforme à ses talents. Pour cela, chacun doit pouvoir acquérir la meilleure formation possible. Or, la question qui se pose face à la transformation qui s’annonce est : quels sont les métiers de demain ? Cela demande un sens aigu de l’anticipation, une bonne dose de réalisme et une beaucoup de vista.

J'ai déjà dit que les Chambres de commerce sont aux avant-postes entre l'économie et la politique, en prise avec les réalités du terrain. Si les transformations annoncées ont lieu, vous serez les premiers à en percevoir les signes avant-coureurs. Vous devez les repérer, en tenir compte et faire des propositions.

Je suis persuadé que la Suisse restera capable de maîtriser son avenir. Grâce aux atouts déjà mentionnés –système de formation et de recherche, marché du travail libéral et partenariat social –, nous avons tout en main pour façonner notre avenir plutôt que de subir les événements.

Avec les futurs parcs de l'innovation, à Dübendorf, mais aussi autour de l'EPFL, notamment avec le nouveau centre Biotech de Genève, nous augmentons encore nos chances d'être acteurs plutôt que victimes. Je partage la vision du président de l'EPFL Patrick Aebischer lorsqu'il dit : « Toute la Suisse doit devenir un Silicon Valley » !

Je suis persuadé, que la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, forte de ses 150 ans d'expérience dans la gestion du changement, jouera son rôle dans les transformations qui s'annoncent.

Je vous remercie pour votre attention.

Le directeur Jacques Jeannerat remercie les participants, au nom de ses collègues de la Direction et des collaborateurs de la Chambre, de les encourager année après année dans l'accomplissement de leurs missions.

Il adresse un merci tout particulier à Vacheron Constantin, sponsor principal du 150^e anniversaire de la Chambre. Il remercie aussi les sponsors, co-sponsors et partenaires de la CCI, sans qui les activités de la Chambre ne seraient pas possibles.

Il communique la date de l'Événement économique, qui aura lieu **le jeudi 5 novembre 2015** à Palexpo et posera des jalons pour l'avenir. En cette année du 150^e, il s'intitulera **« Journée de Genève »**. Enfin, il annonce le spectacle réalisé pour l'occasion par Pierre Naftule, qui est présenté afin de fêter l'ensemble des entreprises d'une manière humoristique.